

## **Les paysans du Mali refusent les OGM pour préserver leur qualité de vie**

***Grande première en Afrique de l'Ouest : du 25 au 29 janvier, des cultivateurs de coton réunis en « jury citoyen » à Sikasso (Mali) ont auditionné des experts favorables ou défavorables aux OGM avant de rendre un verdict cinglant : « Nous ne voulons pas d'OGM, jamais ! » Principales motivations des jurés : rester maîtres de leurs champs, préserver les savoir-faire et les valeurs d'une société agraire très conviviale.***

Le grand homme maigre en boubou turquoise s'est levé d'un bond, a saisi le micro. Voix vibrante, barbiche guillerette, index tendu vers les ventilateurs qui peinent à brasser la chaleur méridienne, il interpelle l'assemblée en bambara, la langue régionale : « Pourquoi nous demander à nous, paysans pauvres, d'accepter des OGM dont ne veulent pas les riches paysans du Nord ? » Murmures d'assentiment dans l'assistance, puis le micro baladeur passe à une femme, une jeune agricultrice venue avec son bébé : « A quoi bon nous pousser à produire davantage grâce aux OGM, alors que nous n'arrivons déjà pas à écouler notre production à un prix correct ? » Le bébé sourit, bouddha d'ébène, étonnant de calme dans ce forum passionné.

La scène se déroule à Sikasso, paisible bourgade du Sud du Mali, au cœur d'une province rurale où sont produits les deux tiers du coton qui est la principale source de devises du pays, l'un des plus pauvres d'Afrique et du monde. Pendant cinq jours, du 25 au 29 janvier 2006, un fascinant exercice de démocratie participative y a rassemblé 43 petits paysans, dont de nombreuses femmes vêtues de couleurs éclatantes. A la demande du Parlement provincial, l'Assemblée régionale de Sikasso, ces productrices et producteurs de coton venus de toute la région avaient pour mission de constituer un jury citoyen, chargé d'évaluer les avantages et les inconvénients d'une éventuelle introduction d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture de leur pays.

Baptisé « Espace citoyen d'interpellation démocratique » (ECID) en référence à des dispositifs de débats publics déjà bien établis au Mali, ce jury citoyen – une première en Afrique de l'Ouest - était soutenu par des partenaires européens actifs dans la promotion des méthodes participatives pour l'évaluation des choix technologiques et des politiques de développement. Avec le soutien financier de la Coopération suisse et de la Coopération hollandaise, des chercheurs du Réseau Interdisciplinaire Biosécurité de Genève (RIBios) et de l'International Institute for Environment and Development de Londres (IIED) ont apporté un appui méthodologique à l'équilibre des débats - notamment par la sélection des témoins experts - et à la transparence de l'ensemble du projet. Mais celui-ci était piloté par des organisations maliennes, et les paysannes et paysans du jury, premiers concernés par une éventuelle réorientation de leur agriculture, étaient véritablement les principaux acteurs de l'événement.

Pourquoi le Mali, et pourquoi les OGM ? De fait, le forum de Sikasso est à considérer dans un contexte de fortes pressions sur les pays d'Afrique de la part des multinationales agro-alimentaires, l'américaine Monsanto et la suisse Syngenta, qui prônent l'industrialisation du secteur agricole et l'ouverture des marchés aux cultures transgéniques. Notamment le fameux coton Bt, qui produit une toxine

efficace contre certains ravageurs - ce qui permettrait en théorie de réduire le recours aux pesticides et de garantir de meilleures récoltes aux paysans. L'Afrique de l'Ouest étant le troisième producteur mondial de coton, les enjeux sont importants pour ces firmes, qui bénéficient du soutien de la puissante USAid, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International. La promotion des OGM, leur intégration dans les systèmes alimentaires locaux, fait officiellement partie du mandat de l'USAid, qui a lancé un programme de 100 millions de dollars pour introduire la biotechnologie dans les pays du Sud.

Les réponses du continent à ces pressions sont très chaotiques. La Zambie menacée de famine a refusé l'aide du Programme alimentaire mondial, notoirement truffée de surplus de maïs étasunien génétiquement modifié, mais le Bénin accepte sans sourciller cette aide ambiguë, bien qu'il ait adopté en 2002 un moratoire de cinq ans sur les OGM. En Afrique du Sud, tête de pont pour l'industrie agro-alimentaire, coton et maïs transgéniques sont cultivés depuis près de dix ans, avec des résultats controversés, cependant qu'au Burkina Faso, voisin du Mali, des expérimentations de coton transgénique en plein champ se déroulent depuis 2003, malgré l'opposition de la société civile. C'est dire que l'organisation du jury citoyen de Sikasso a attiré une vive attention non seulement au Mali, mais dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

### « Mère nourricière transformée »

Extraordinairement attentifs tout au long du processus, les membres du jury ont auditionné une quinzaine de témoins experts venus d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Sud, d'Inde et d'Europe. Biologistes moléculaires, ingénieurs agronomes, membres d'ONG ou délégués d'associations paysannes ont répondu à des interrogations très diverses sur les avantages et inconvénients des OGM : risques pour l'environnement et la santé, gains réels de productivité, facteurs socio-économiques, questions éthiques et juridiques, sans négliger la dimension culturelle, d'autant plus prégnante qu'elle est souvent subliminale. En bambara, OGM se dit *Bayèrè ma'shi*, « mère nourricière transformée » : dans une conception animiste du monde, très présente au Mali sous un vernis musulman, il est clair que la simple matérialité du génie génétique – prendre des gènes d'une espèce pour les introduire dans une autre espèce – avait de quoi déranger de nombreux auditeurs.

Le problème crucial des droits de propriété intellectuelle et du brevetage du vivant a été longuement évoqué, notamment par la généticienne béninoise Jeanne Zoundjhekpon, de l'association Grain : « Les semences Bt sont protégées par des brevets qui donnent aux firmes un pouvoir absolu sur les agriculteurs. Les petits paysans n'ont plus le droit de garder des semences d'une récolte pour les replanter l'année suivante, comme ils l'ont toujours fait, sous peine de poursuites judiciaires. »

L'argument fait mouche, d'autant plus qu'en Afrique de l'Ouest la filière du coton est en crise, comme le rappelle Mamadou Goïta, leader de la Coalition contre les OGM et pour la protection du patrimoine génétique au Mali. La Compagnie malienne des textiles (CMDT), société mixte détenue à 60% par l'Etat et à 40% par l'entreprise française Dagrès, est devenue déficitaire en raison de la dévaluation du franc CFA et de l'effondrement des cours mondiaux de « l'or blanc » – ceci alors même que la production annuelle est passée depuis 1994 de 320'000 à 600'000 tonnes. La

privatisation de la société, prévue pour 2008, est exigée par la banque Mondiale qui en fait une condition indispensable à toute aide financière au Mali. En raison du déficit, le prix payé par la CMDT aux producteurs est passé de 210 FCFA le kilo en 2004 à 160 FCFA cette année (25 centimes d'Euro), alors que le coût des intrants chimiques est en augmentation. Dans ces conditions, le coton n'est plus rentable, et de nombreux paysans qui avaient opté pour sa monoculture songent à se reconverter dans des cultures vivrières (mil, maïs).

« Au lieu d'inciter les agriculteurs à s'endetter davantage en entrant dans une logique de marché biaisée, équivalant à un retour à la colonisation, les gouvernements des pays du Sud feraient mieux d'explorer des alternatives fondées sur les ressources locales, pense Mamadou Goïta. Le coton biologique serait un atout pour accéder au marché des pays européens dont l'opinion publique est opposée aux OGM. De toute manière, les rapports de force sont trop inégaux face à des puissances comme les Etats-Unis, qui pratiquent une politique de dumping en subventionnant massivement leurs cotonculteurs : 4 milliards de dollars par an pour 25'000 producteurs, alors qu'au Mali le coton fait vivre plus de 3 millions de personnes. »

### **Politique de la chaise vide**

La mise en évidence des risques socio-économiques liés à l'introduction des OGM a occupé la plus grande partie des débats de l'Espace citoyen de Sikasso. Sur ces questions comme sur beaucoup d'autres, notamment les risques sanitaires et environnementaux, il aurait été précieux d'avoir le point de vue des industriels concernés. Mais les firmes multinationales invitées ont tout simplement refusé de s'exprimer devant le jury paysan. « Nous avons sollicité à plusieurs reprises la fondation Syngenta et la société Monsanto, relève Barbara Bordogna, biologiste au RIBios et membre du comité de pilotage de l'ECID. Nous regrettons leur absence, mais ces firmes sont apparemment réticentes à entrer dans un processus de débat ouvert et transparent, qu'elles ne peuvent pas contrôler. » Alors qu'en 2000 des représentants de Monsanto avaient accepté de participer à un jury citoyen organisé dans un village du Karnataka (Inde) par l'ONG ActionAid, il semble que depuis lors cette corporation préfère pratiquer la politique de la chaise vide lors de débats démocratiques, préférant prodiguer des « conseils d'experts » au niveau des décideurs.<sup>1</sup>

Monsanto a toutefois recommandé des agriculteurs qu'elle sait favorables à sa cause. Venu d'Afrique du Sud, le fermier zoulou T.J. Buthelezi cultive du coton Bt depuis 1996 et assure que l'expérience est parfaitement concluante. Les hectares semés avec du coton transgénique ont notamment résisté à une inondation qui avait dévasté les plants conventionnels, et depuis lors il s'est converti au tout OGM – y compris au maïs, qu'il consomme lui-même sans aucun inconvénient pour sa santé. Les rendements meilleurs des cultures transgéniques lui ont permis de s'enrichir, de s'acheter une maison et de mieux s'occuper de sa famille. Rien d'étonnant dès lors à ce que 90% des producteurs sud-africains aient opté pour les cultures OGM. « Faites comme moi, enrichissez-vous ! » s'est exclamé M. Buthelezi à l'adresse des paysans maliens.

Venu de l'Andhra Pradesh, un état du centre de l'Inde, P.V. Satheesh présentait à l'inverse une étude méthodique menée sur trois ans, montrant que les cultivateurs de

coton traditionnel avaient eu dans cette région de meilleures récoltes que les expérimentateurs de coton transgénique, et que par ailleurs les variétés Bt n'étaient guère moins gourmandes en pesticides que les variétés conventionnelles. Le coût élevé des semences Bt, joint à des rendements décevants, a fini par entraîner la ruine de nombreux petits paysans. Les demandes d'indemnisation adressées à Monsanto ayant été catégoriquement rejetées, l'Etat d'Andhra Pradesh a récemment interdit à la firme d'opérer sur son territoire.

A ces témoignages dramatiquement divergents sont venues s'ajouter des positions plus nuancées, notamment celles de l'agronome Ouola Traore, chef du programme coton de l'Institut national pour l'environnement et la recherche agronomique (INERA) du Burkina Faso, où le coton Bt est testé depuis 2003 en vue d'une commercialisation prévue pour les années 2010. « Seules des recherches approfondies avec des variétés locales adaptées à nos climats permettront de déterminer si les OGM sont une solution d'avenir pour l'Afrique de l'Ouest », affirmait Ouola Traore, insistant sur la nécessité de disposer d'une recherche publique forte, à même de juger au cas par cas, sur le terrain, les mérites et les limites des plantes transgéniques. Mais son plaidoyer pour une recherche publique africaine « autonome » a eu du mal à passer auprès d'un auditoire méfiant, tant est notoire la dépendance des institutions universitaires du continent aux financements privés, émanant de lobbies commercialement intéressés au développement des biotechnologies.

### **« Rester maîtres de nos champs »**

Réunis en plusieurs commissions, dont une composée uniquement de femmes, selon la taille de leurs exploitations, les membres du jury ont délibéré toute une journée avant de rendre un verdict aussi homogène que radical : c'est non. A l'unanimité, les paysans réunis à Sikasso refusent toute introduction d'OGM au Mali, leur premier souci étant de préserver les semences locales et les savoir-faire traditionnels pour ne pas dépendre des multinationales. « Nous voulons rester maîtres de nos champs, nous ne voulons pas devenir des esclaves », affirmait l'un des porte-parole, Brahim Sidebe. De son côté, Birama Kone mettait l'accent sur la préservation de la qualité d'un mode de vie convivial : « Nos fermiers sont habitués à s'entraider, et les OGM risquent de détruire le sens de l'amitié et de la solidarité. Si j'ai un champ OGM et que mon voisin n'en a pas, les problèmes de contamination vont créer des conflits entre nous. » Déléguée des femmes, Basri Lidigoita préconisait pour sa part d'orienter les recherches vers l'amélioration des semences locales par des techniques agronomiques classiques, et une meilleure formation des petits paysans, notamment aux méthodes d'agriculture biologique.

Transmises le 29 janvier à l'Assemblée régionale de Sikasso, les recommandations du jury citoyen ont été médiatisées par les radios de proximité qui relayaient les débats quotidiennement, ainsi que par la télévision malienne. Elles seront diffusées ces prochaines semaines dans les différents cercles dont sont issus les jurés, puis restituées au niveau national. Bien qu'elles n'aient pas de force contraignante, elles devraient être prises en compte, car le Mali a signé le protocole de Cartagena sur la biodiversité, et le projet de loi qui en découle prévoit l'organisation, au niveau national, de procédures de participation du public avant toute introduction d'OGM, même pour la recherche.

Depuis un quart de siècle environ, les procédures participatives, jurys ou conférences de citoyens, ont largement fait la preuve de leur fiabilité en tant que laboratoires d'échanges de points de vue permettant de donner aux décideurs politiques une photographie exacte de l'état de l'opinion sur un sujet donné. A titre d'exemple, le Publiforum sur les OGM organisé en Suisse en 1999 par l'Office fédéral d'évaluation des choix technologiques (TA-Swiss) avait débouché sur la recommandation principale d'un moratoire de cinq ans sur les OGM dans l'agriculture. Suite à d'âpres débats, cette mesure fut refusée par le Parlement, et une initiative populaire « Stop OGM » fut lancée dans la foulée par une coalition d'écologistes, de paysans et d'associations de consommateurs. Le 27 novembre 2005, le peuple suisse a tranché en votation populaire, imposant finalement le moratoire avec une majorité inhabituellement nette (56%) pour ce type de scrutin. Cette victoire des adversaires des OGM montre que le Publiforum avait effectivement été un laboratoire démocratique fiable.

Dans les pays centralisateurs où la démocratie directe est moins développée, où la tentation du dédain technocratique et le culte des experts rendent moins faciles les discussions ouvertes sur les choix scientifiques et technologiques, les citoyens n'ont parfois pour ultime recours que des actions directes plus ou moins « musclées ». C'est ce qui s'est passé en France avec les fauchages de champs OGM organisés par la Confédération paysanne, qui ont en quelque sorte forcé un débat dont ne voulaient pas les autorités. Présent au forum de Sikasso, l'agriculteur français Guy Kastler, membre de la Confédération paysanne et président du Réseau Semences Paysannes, a fait l'historique de ces actions directes et de leur impact sur l'opinion publique. A l'évidence, ses propos ont été entendus, et les autorités maliennes sont prévenues. « Nous ne voulons pas d'OGM, jamais, s'est exclamée Basri Lidigoita. Nous demandons au gouvernement de veiller à empêcher les OGM d'entrer sur notre territoire. Et si des paysans en cultivent illégalement, nous brûlerons leurs champs ! »

(Infosud) Roger Gaillard

(( 16'000 signes ))

---

<sup>i</sup> Avec le soutien de l'USAid, qui a également refusé de participer au jury citoyen de Sikasso.